

DNA 2019 – Thématique Enseigner à Produire Autrement

coordination : sous-direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales

Le plan « Enseigner à produire autrement » a été lancé en mars 2014 pour engager l'enseignement agricole dans le projet agro-écologique pour la France. Il est composé de quatre axes :

- Rénovation des référentiels des diplômes et des pratiques pédagogiques
- Mobilisation des exploitations agricoles et des ateliers technologiques
- Animation régionale
- Formation des personnels et accompagnement des établissements dans leur projet « enseigner à produire autrement »

Les années 2014 à 2018 ont permis à la DGER d'introduire l'agro-écologie dans les diplômes renouvelés (BTSA ACSE, CAP agricole, BAC PRO CGEA, BP REA) et aux DRAAF d'établir et d'animer des programmes régionaux engageant les établissements d'enseignement agricole et leurs exploitations agricoles et ateliers technologiques dans l'agro-écologie. Des référents « enseigner à produire autrement » ont été formés pour accompagner la mise en œuvre de ces programmes.

2019 devra permettre d'envisager les suites données à ce plan notamment dans le cadre de sujets prioritaires tels que :

- élevage territoire et société
- sécurité sanitaire et bio-sécurité
- commercialisation et alimentation
- agronomie, ecophyto

Dans ce contexte il s'agira de prendre en compte

- l'alimentation
- la question économique
- l'utilisation et l'évolution des nouvelles technologies
- la place des controverses sociétales
- la valorisation

Demandes d'appui :

Méta-fiche 1 : Valorisation et transfert de techniques innovantes portées par les EPLEFPA dans leur mission d'animation développement des territoires

Méta-fiche 2 : Appui à la transition agro-écologique des exploitations et ateliers technologiques

Méta-fiche 3 : Accompagnement des programmes régionaux de mobilisation des EPLEFPA pour l'agro-écologie

Méta-fiche 4 : Pratiques pédagogiques et enseigner à produire autrement

1) Intitulé de la méta-fiche : Valorisation et transfert de techniques innovantes portées par les EPL dans leur mission d'animation développement des territoires

2) Personne référente à la DGER : Pascal FAUCOMPRES, SDRICI, BDAPI

3) Finalités de l'action pour 2019

Mettre en œuvre les dispositifs « Tiers-temps » et « Chefs de projet » pilotés par le BDAPI et définis par notes de service ;

Initier des échanges de pratiques entre les porteurs de projets ;

Valoriser les projets et résultats des projets portés par les « Tiers-temps » et « Chefs de projets » ;

Organiser, en associant les réseaux thématiques concernés, les chargés de mission ADT/DEI des SRFD des rencontres par thématiques ou par sujets transversaux (l'agro-écologie, alimentation...) réunissant les porteurs de projets tels que 1/3 temps, chef de projet de partenariat, référents et chargés de mission associés à la thématique concernée ;

Evaluer l'impact des projets au regard des orientations de la DGER, c'est à dire des finalités et objectifs des différentes notes de service ;

Capitaliser et diffuser les résultats ou effets des projets.

4) Attendus de l'action pour 2019

S/action 1.1 - Suivi et animation du dispositif « tiers-temps »/« chef de projet »

Mise en ligne sur le site ADT (www.adt.educagri.fr), des informations réglementaires de l'action ;

Réponse et assistance aux établissements inscrivant leurs projets suite à l'appel à propositions ;

Finalisation du formulaire de réponse à l'appel à projet

Lecture des projets et participation au jury de sélection ;

Mise à jour des listes de porteurs de projet ;

Suivi, soutien aux porteurs de projet (par téléphone, visite de site...) et alerte de la DGER en cas de difficultés au niveau local ou régional ;

Animation du comité de pilotage pour l'organisation des rencontres nationales des « tiers-temps » et « chefs de projet » ;

Organisation rencontres nationales des « tiers-temps » et « chefs de projet » ;

Poursuite de l'organisation de sessions de regroupement d'acteurs par thématiques ou par sujets transversaux (l'agro-écologie, alimentation...); partage d'expériences, et connaissance mutuelle ;

Présentation en interne et en externe à la DGER du dispositif (réunion organisée par la DGER ; le niveau régional...);

Animation de la conférence « tiers-temps » ;

Connaissance et soutien à des initiatives et dynamiques locales.

S/action 1.2 - Valorisation – Analyse et diffusion des résultats de l'action

Utilisation des indicateurs permettant de mesurer la **pertinence** et l'**efficacité** des dispositifs « Tiers-temps » et « Chefs de projets » définis en 2017 ;

Rédaction de notes de synthèse à partir des rapports d'action ;

Capitalisation des projets,

Accompagnement d'un groupe de travail composé de chefs de projet de partenariat, d'animateurs de réseau concernant la capitalisation spécifique liée à ce dispositif ;

Mise en ligne d'articles sur le site ADT.

S/action 1.3 – Evolution et maintenance technique du site ADT

Hébergement du site ADT

Assistance aux utilisateurs du site

Accompagnement de l'évolution du site ADT-DEI et animation du groupe de travail correspondant

Finalisation évolution des dossiers d'inscription mis en ligne

Proposition d'une nouvelle architecture du site ADT en lien avec AgroSupDijon, Reso'THEM et les utilisateurs, à articuler avec les futurs outils mis à disposition par AgroSup Dijon

Livrables 2019 attendus par le bureau

- Organisation de la réunion annuelle des acteurs des dispositifs « tiers-temps » et « chefs de projet de partenariat »
- Synthèse annuelle des productions des « Tiers-temps » et « chefs de projet » et des effets des dispositifs en utilisant les indicateurs définis en 2017 ;
- 5 productions (articles, capsule vidéo...) présentant des actions innovantes en terme d'animation du territoire (2 articles par mois), articles qui seront mis en ligne sur les sites Chlorofil, ADT et Produisons Autrement ;
- 2 sessions de regroupement liées à des thématiques ou sur des sujets transversaux (l'agro-écologie, alimentation...);
- Au moins 3 fiches « capitalisation » ;
- Bilan « financier » de l'action présentant l'utilisation des moyens financiers et humains engagés
- Mise en ligne du nouveau site ADT-DEI si transformation effectuée.
- Actions de formation

1) Intitulé de la méta-fiche : Appui à la transition agro-écologique des exploitations et ateliers technologiques

2) Personne référente à la DGER : Espérance BRENDLE, SDRICI, BDAPI

3) Finalités de l'action pour 2019, il s'agit :

D'accompagner les exploitations et ateliers technologiques engagés dans la mise en place d'innovations techniques visant la triple performance ; Suivi et accompagnement des exploitations sur les différentes mesures liées aux plans d'actions nationaux ou thématiques, en particulier :

- o Elever autrement (santé animale, bien-être animal, élevage territoire et société...)
- o Sol et changement climatique
- o Renforcement de la prise en compte de la biodiversité fonctionnelle
- o Agroforesterie
- o Commercialiser autrement en lien avec les Etats généraux de l'alimentation (EGA)
- o Participation aux côtés des animateurs de réseaux aux thèmes transversaux

Ce suivi doit être fait en s'adaptant aux futurs thèmes transversaux en lien avec les politiques publiques portées par le ministère.

De capitaliser les résultats ou effets des innovations.

4) Attendus de l'action pour 2019

S/action 2.1 – Accompagnement des EA et AT dans la mise en place de systèmes de production visant la triple performance : économique, écologique et sociale

- o Contribution à la valorisation de la matière recueillie lors du rassemblement des DEA-DAT lauréats des AAP CASDAR TAE 2014, 2015 et 2016 en coopération avec les animateurs de réseaux thématiques et à l'élaboration d'un futur dispositif le cas échéant ;
- o Coordination et participation à la mise à jour d'un guide à l'usage des DEA/DAT sur les ressources mobilisables pour l'expérimentation et l'animation des territoires, interface avec les différents contributeurs à ce guide ;
- o Actions ou outils ciblés pour les DEA en fonction des besoins identifiés (fiches, guide etc ...)

S/action 2.2 – Valorisation et diffusion des pratiques innovantes dans les EA et AT

- o Capitalisation des innovations mises en place dans les EA et AT et des savoirs issus de ces innovations en utilisant les indicateurs définis en 2017 et en travaillant sur de nouveaux indicateurs liés à l'agroécologie ou l'alimentation ;
- o Appui à la conception et à l'élaboration des rencontres nationales des DEA/DAT de 2019 ;

5) Livrables 2019 attendus

- Construction boîte à outils Biodiversité (mise à disposition sur le site ADT) ;
- Boîte à outil en fonction des besoins ; par exemple : rédaction et publication d'articles présentant des actions innovantes entrant dans le plan « Enseigner à Produire Autrement » qui seront mis en ligne sur les sites Chlorofil, ADT et Produisons autrement ;
- Actions de formation (PNF ...) ;
- Synthèse annuelle des actions réalisées en appui aux exploitations agricoles en utilisant les indicateurs définis en 2017 ;
- Au moins 2 réunions des comités de pilotage des groupes de travail définis aux 2.1 ;
- 4 fiches et ou production « capitalisation » ;
- Production et maintenance du guide méthodologique ADT-DEI ;
- Bilan « financier » de l'action présentant l'utilisation des moyens financiers et humains engagés.

Enseigner à produire autrement - Métafiche 3

1) Intitulé de la méta-fiche : Accompagnement des programmes régionaux de mobilisation des EPLEFPA pour l'agro-écologie

2) Personne référente à la DGER : Espérance Brendlé SDRICI

3) Finalités de l'action pour 2019

Accompagner l'ensemble de la communauté éducative sur la mise en œuvre du plan « Enseigner à produire autrement 2 » et le niveau régional et inter régional si besoin

Accompagner les référents ou tout autre dispositif mis en place au service de l'agroécologie, du plan « Enseigner à produire autrement » dans leurs missions ;

4) Attendus de l'action pour 2019

- Animation des WIKI destinés à la communauté éducative « enseigner à produire autrement » et au niveau régional
- Animation du site Chlorofil dédié à enseigner à produire autrement ;
- Valorisation des résultats obtenus lors du regroupement national 2018 pour les référents EAPA et travail sur des indicateurs pour la suite des plans

5) Livrables 2019 attendus

- Recensement des actions remarquables menées dans les régions sur « Enseigner à produire autrement »

- Rédaction de 4 lettres par an destinées aux référents « Enseigner à produire autrement »

- Bilan « financier » de l'action présentant l'utilisation des moyens financiers et humains engagés

1) Intitulé de la métafiche : pratiques pédagogiques pour enseigner à produire autrement.

2) Personne référente à la SD POFE : J.Guyot, SD POFE en lien avec les bureaux BPP, BDET et BDAPI

3) Finalités de l'action pour 2019

Accompagner les équipes pédagogiques dans l'appropriation de méthodes pédagogiques innovantes adaptées à enseigner à produire autrement.

Former les équipes pédagogiques à la prise en compte du produire autrement dans leur enseignement et leurs pratiques pédagogiques dans une perspective de mise en dynamique ou mise en projet de l'établissement

Accompagner, valoriser pédagogiquement et favoriser le transfert des expérimentations.

4) Attendus

Pour l'action PETRA, dont la finalité est l'accompagnement d'établissements à des expérimentations valorisant des situations pédagogiques partant de l'exploitation du lycée agricole (PETRA), l'objectif est de la poursuivre jusqu'à la fin des expérimentations, à savoir juin 2019.

Pour l'action PEPIETA 2 dont la finalité est la démultiplication de la formation-action auprès des 18 équipes bac pro CGEA (10 par la voie scolaire et 8 par la voie de l'apprentissage), l'objectif est de la poursuivre jusqu'à la fin du cycle du bac professionnel à savoir juin 2019.

Les accompagnements des équipes dans les expérimentations se dérouleront jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018 – 2019, le deuxième semestre 2019 permettra la finalisation de la capitalisation / valorisation avec les équipes qui ont bénéficié de ce dispositif.

5) Livrables

- Capitalisation, construction d'outils de transfert des éléments qui ressortent de PEPIETA 1 et 2 et de PETRA permettant aux autres établissements de s'emparer des démarches et résultats de ces formations actions.

- Des fiches décrivant toutes les situations suivies pour alimenter le site POLLEN seront réalisées sur le deuxième semestre 2019. La relation sera établie avec l'équipe du DNA chargée du site POLLEN pour organiser la mise en ligne de témoignages liés aux deux actions PEPIETA et PETRA. Dans ce cadre, des liens entre le site POLLEN et le site CHLOROFIL/EPA seront envisagés ainsi qu'avec les pages de valorisation de Pépieta 1 réalisées en 2018.